

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 28- octobre2010



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 .88.66.66

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

En attente



LE MOT DU PRESIDENT

En cette rentrée agitée, notre quartier va lui aussi dans les mois à venir subir de profondes modifications. Grâce à la réunion tenue par Monsieur Le Maire Jean-Marc PUJOL, nous connaissons maintenant les objectifs du plan de requalification du quartier de la Gare. Les études sont lancées pour déterminer les actions îlots par îlots.

Nous suivrons attentivement le plan de développement et vous informerons au fur et à mesure. Notre prochain dossier sera le plan de circulation du quartier et de bus en site propre. Ce dossier risque d'avoir un impact considérable sur votre vie de tous les jours. Nous attendons impatiemment d'avoir de plus amples renseignements.

- **PARC DE LA PÉPINIÈRE**

Le lundi 4 octobre Vincent MEYRIGNAC architecte et membre de notre association a présenté à l'Atelier d'Urbanisme un pré-projet concernant le Parc de la Pépinière. Ce projet est le point de départ d'une étude faite au sein de notre association, afin d'évaluer les besoins et les envies de chacun.



- **LE PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés)**

Le mercredi 6 octobre à l'annexe Mairie du quartier Gare, M. Le Maire Jean-Marc PUJOL, accompagné de Mme VIGUE, Maire-adjoint de quartier et de nombreux élus a tenu une réunion publique de concertation préalable concernant la requalification durable du quartier Gare

→ La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion a instauré un nouveau dispositif : **Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés**. Ce dernier vise à engager les actions nécessaires à la requalification globale et pérenne des quartiers dégradés, en y favorisant la mixité sociale, en recherchant un équilibre entre habitat et activités et en améliorant la performance énergétique des bâtiments. La ville de Perpignan a proposé au Ministère du Logement un projet de requalification du Quartier de la Gare dont les objectifs s'inscrivent dans le projet urbain de la Ville. Le quartier de la gare occupe une situation stratégique entre le centre historique en voie de requalification et le pôle d'échanges du projet de la gare TGV mais il présente les symptômes d'un « basculement » avec un taux de vacance important, une forte mobilité et une paupérisation de sa population.



- **La lutte contre l'habitat indigne notamment par la requalification durable d'îlots dégradés**

Des opérateurs privés sont appelés à agir contre les poches d'insalubrité (rénovation ou reconstruction) en échange de loyers modérés.

Aide d'accompagnement des biens privés

Aide aux propriétaires occupants pour la réhabilitation du parc privé

- **Le renforcement la mixité**

Réalisation de logements à loyer modéré et de logements en accession sociale.

- **La réduction de la consommation énergétique par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments** (cf. convention cadre du Grenelle 2015 signé le 18 janvier 2008)

Aides publiques pour accompagner les travaux relatifs à l'économie d'énergie.

- **L'aménagement les espaces et équipements publics stratégiques du quartier**

- *Parvis de la Gare*

- *Aménagement de la Place Belgique*

- *Délocalisation du groupe Scolaire Jean-Jacques Rousseau*

Plusieurs options sont proposées en ce qui concerne l'école : rénovation et agrandissement sur le parking Gare, implantation sur Antic Line, implantation à proximité de la Place Belgique (97 logements sont touchés).

- *Aménagement de la salle Bolte*

- *Aménagements des quais de la Basse*

- *Transports en commun en site propre (TCSP), sujet qui fera l'objet d'une autre réunion.*

- **L'incitation au réinvestissement commercial**

La ville a mis en place un périmètre du commerce et de l'artisanat de proximité dans lequel les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce et de baux commerciaux sont soumises au droit de préemption.

L'objectif est agir sur le tissu commercial de ce secteur afin de contribuer à un réinvestissement commercial.

Une deuxième réunion publique est prévue courant novembre.

Le bilan de la concertation sera présenté au Conseil Municipal en décembre.

A partir du 1^{er} janvier 2011, l'engagement de l'opération se fera sur 7 ans.

INTERVENTIONS DU PUBLIC LORS DE LA REUNION

- Prévoir la rénovation des voiries.
- Mise en place des aides (ravalement façade, travaux énergétiques). *Réponse : à partir du 1^{er} janvier 2011. Montants des aides ?*
- Création d'une annexe de la médiathèque, d'un lieu de vie. *Réponse de Mme PAGES, adjointe au Maire : Projet d'une bibliothèque au Musée Puig (av de Grande Bretagne) qui pourrait être opérationnel en janvier 2011.*

- Aménagement de la Place Belgique en conservant ses platanes et son charme de place de Ville.
- Projet de circulation et de Bus tram non adapté aux habitants et commerçants du quartier. Réponse : *Réunion prévue en novembre sur ce sujet.*
- Aménagement de la salle Bolte, il n'y a aucun équipement sportif ou grande salle sur le quartier. Réponse de Mme BEAUFILS, adjointe au Maire qui souhaiterait que la salle Bolte devienne une salle polyvalente.
- Ecole J-J Rousseau qui doit être le point de départ de la mixité sociale du quartier et être implanter dans le quartier.
- Proposition d'implantation de l'école au niveau de la chambre des Métiers (le centre d'apprentissage doit déménager). Réponse : *rien n'est défini concernant l'école et les différentes études sont en cours.*
- Enfouissement des bacs à ordures (containers non adaptés et qui débordent).
- Devenir de l'Hôtel Drancourt de l'architecte Viggo Dorsh PETERSEN (angle av. de Gaulle, rue Cabrit et impasse Drancourt) qui est en vente. Réponse : *La Mairie va se renseigner.*
- Problème des commerces de vente à emporter, av. de Gaulle, dont la clientèle apporte son lot de nuisance. Réponse : *une « enquête » va être diligentée.*
- Quelles seront les solutions pour aider le commerce de proximité ?
- Le quartier Gare est le « Centre du monde », mais rien n'indique cela. Mauvaise image de l'avenue de Gaulle (avec ses SDF et ses trottoirs sales). Réponse : *Présentation de la Brigade Verte.*
- Pourquoi la partie entre l'avenue de Grande Bretagne et la Têt est exclue du PNRQAD ? (La partie concernée est comprise entre la Gare, La Basse, le Bd Escarguel et l'avenue de Grande- Bretagne).
- Aménagement voirie pour les personnes à mobilité réduite.

Mais encore : l'aménagement paysager des quais de la Basse, la création de stationnement, mise en place du tri sélectif, création de pistes cyclables, rénovation des trottoirs, mise en place de mobilier urbain, rénovation des réseaux....

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.